Titre Professionnel
Gestionnaire Comptable et fiscal

Code RNCP : 37949

Niveau 5
au Répertoire national des
certifications professionnelles

Date d'échéance de
l'enregistrement de la certification:
29-12-2028

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI
ET DE L' INSERTION.

Fiche France
Compétences

2025

REF : PLAQGCFASSO -V1- MAJ 02/10/2025

SOMMAIRE

03
Présentation et prérequis

04
Objectifs et Types d’emplois accessibles

05
Programme de la formation

06
Public visé, Accessibilité, Inscription et Délai d’accès

07
Indicateurs de résultat, Passerelle et Equivalence

08-09
Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

10
Dates, Tarif et Financement

REF : PLAQGCFASSO -V1- MAJ 02/10/2025

Présentation et Prérequis

Le gestionnaire comptable et fiscal est en relation avec les services comptabilité, fiscalité, juridique, la direction financière et les partenaires externes de l'entreprise.

Présentation

- Le gestionnaire comptable et fiscal assure la tenue de la comptabilité et le respect des obligations légales et fiscales. Il enregistre les opérations courantes, prépare les états financiers et les déclarations fiscales périodiques.
- Garant de la conformité des écritures et des procédures, il est un interlocuteur clé des administrations fiscales et des partenaires financiers. Il contribue à l'analyse de la performance de l'organisation et assure une veille réglementaire pour garantir la fiabilité des informations produites.

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 4, tel qu'un Titre professionnel de Comptable assistant, un BAC STMG ou équivalent ET/OU justifier d'une expérience d'au moins 6 mois en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable.

Objectifs et Types d'emplois accessibles

Objectifs

- Assurer la tenue et le suivi de la comptabilité de l'entreprise
- Réaliser les travaux de clôture et établir les déclarations fiscales périodiques
- Contribuer à l'analyse financière et à la gestion des obligations fiscales

Types d'emplois accessibles

Le titulaire du TP Gestionnaire Comptable et Fiscal peut exercer des métiers tels que :

- Comptable
- Assistant comptable
- Comptable unique
- Collaborateur en cabinet comptable
- Gestionnaire comptable et fiscal

Programme de la formation

Programme

A la fin de la formation, le titulaire du TP Gestionnaire Comptable et Fiscal sera en mesure de :

CCP1 Établir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels :

- Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
- Réviser, valider les comptes annuels

CCP2 Renseigner et contrôler les déclarations fiscales :

- Établir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques
- Établir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

CCP3 Établir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise :

- Analyser les états comptables de synthèse
- Établir et présenter des budgets et prévisions financières

Public visé, Accessibilité, Inscription et Délai d'accès

Public visé

Pour un parcours en contrat d'apprentissage :

- Moins de 30 ans
- Personnes ayant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Sportifs de haut niveau

Pour un parcours en formation continue :

- Tout public à partir de 18 ans

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les personnes en situation de handicap, Lucile O'Rourke et Malvina Clément sont les référents handicap. Un entretien téléphonique ou par visioconférence peut être mis en place sur demande avant l'entrée en formation, afin de définir précisément les besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e, Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e dans le respect des objectifs de formation visés.

Inscription et Délai d'accès

Pour intégrer la formation vous devez :

- Remplir un dossier d'inscription en ligne.
- Envoyer par mail à onfray.lise@formaskills.fr un CV à jour et une copie de vos diplômes et/ou attestation de formation.
- Inscription requise 21 jours minimum avant le démarrage d'une session.

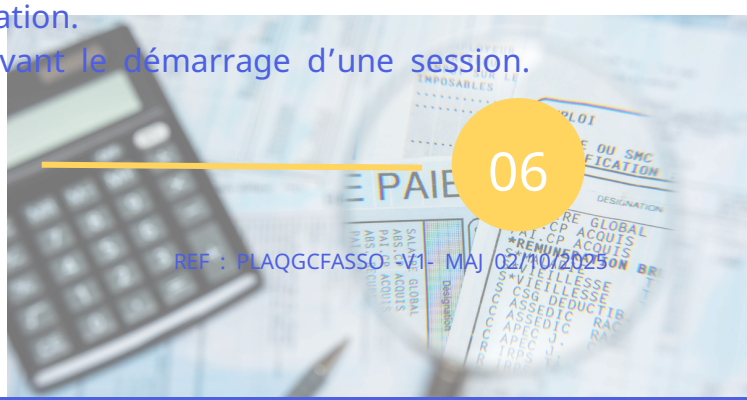

Indicateurs de résultat, Passerelle et Equivalence

Indicateurs de résultat

- Taux de satisfaction à chaud des apprenants : voir sur le site www.formaskills.fr
- Taux d'insertion dans l'emploi : voir sur le site www.formaskills.fr
- Taux de réussite à la certification : voir sur le site www.formaskills.fr

https//www.

Les indicateurs de résultats obligatoires cités à l'article L. 6111-8 du code du travail, calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics, sont mis à disposition sur le site de diffusion : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

INSERJEUNES

Passerelle et Equivalence

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Voir fiche France Compétence

Fiche France Compétences

Poursuite d'études

- Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) pour approfondir les compétences en comptabilité, fiscalité et droit.
- Licence professionnelle en comptabilité ou gestion pour se spécialiser et viser des postes à responsabilités.

Organisation de la formation distance

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Exercices individuels et/ou collectifs, mises en situations réelles et simulées, plateforme e-learning, méthodes actives et coactives, classes virtuelles individuelles et/ou collectives, accompagnement par les formateurs, études de cas et mises en situation professionnelle.

Evaluations en cours et en fin de formation

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat, des résultats des évaluations passées en cours de formation.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Oui

Organisation de la formation distance

Classes virtuelles et support de cours

Tous les supports sont accessibles sur un espace en ligne dédié et sécurisé. Notre plateforme d'e-learning est accessible 24/7, et vos identifiants de connexion sont uniques. L'accès à l'ensemble des modules est libre pendant toute la durée de la formation et est fermé le dernier jour de la période choisie. Le dépôt ou l'envoi des exercices et évaluations complétées se feront directement via cette plateforme. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant dans le respect des objectifs de formation visés.

L'apprenant doit avoir la configuration minimale suivante sur son appareil de connexion pour pouvoir suivre correctement la formation :

- Ordinateur fixe ou portable
- Haut-parleurs et microphone (micro-casque conseillé)
- Caméra pour appels vidéo
- Connexion internet (haut débit conseillé)

Moyen d'assistance technique et pédagogique à distance

→ https://drive.google.com/file/d/1lf6Rcc72nhv0AN1iB2A8pe5yYmd2F6ux/view

Dates, Tarif et Financement

Entrées de session : voir sur le site www.formaskills.fr

https//www.

Durée totale de la formation continue (heures) : 980
Dont nombre d'heures à distance : 770
Dont nombre d'heures en entreprise : 210

Durée totale de la formation en alternance (heures) : 1589
Dont nombre d'heures à distance : 308
Dont nombre d'heures en entreprise : 1281

Organisation de l'alternance :
Entreprise : 4 jours/ semaine
Cours : 1 jour/ semaine

Tarif de la formation

- Dans le cadre de l'alternance, les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise
- Dans le cadre d'une formation continue, les frais pédagogiques s'élèvent à 3800€

Financement

La formation peut être financée par :
- Le compte personnel de formation (CPF)
- France Travail (AIF)
- Un financement personnel* (*possibilité de payer en 10 fois sans frais)

Scan me

NOUS CONTACTER

Educaskills&Formaskills

6 rue Voltaire 342OO SETE / 17 rue Danton 34200 SETE
Téléphone : 04 30 41 43 76
https://formaskills.fr

Code NAF : 8532Z -- SIRET : 853 839 660 00018 -- RNA W34627017
Enregistrée sous le numéro d'activité : 763 412 302 34
auprès du Préfet de la région Occitanie
"Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
R.C.S de Montpellier